

30.11.2004 - 11:52 Uhr

La nationalité à elle seule ne détermine pas les primes - comparis.ch montre comment les assurances-automobile définissent leurs primes

Zurich (ots) -

Une analyse de plus de 250'000 demandes adressées aux assurances-automobile a permis au service comparatif en ligne comparis.ch d'établir quels facteurs exercent une influence sur la hauteur des primes de responsabilité civile et d'assurance casco complète. A cet égard, la nationalité ne joue pas un rôle primordial. En revanche, la pratique du conducteur, la puissance du véhicule et la fréquence des sinistres ont plus d'influence sur la hauteur des primes.

Pour toute compagnie d'assurance, l'influence exercée par chaque facteur de risques sur le montant des primes à payer représente un secret d'entreprise bien gardé. Sur la base de plus de 250'000 demandes, le service comparatif en ligne comparis.ch a dressé une statistique permettant d'identifier les éléments décisifs pour les primes lors de la conclusion d'une nouvelle assurance-auto. L'analyse se base sur les primes 2005 des assureurs Bâloise, Coop, TCS, Vaudoise, Winterthur, Zurich et Zuritel. Ces compagnies disposent d'un calculateur de primes en ligne et représentent, ensemble, une part de marché de presque 60 pour-cent.

La pratique du conducteur, la puissance du véhicule et la fréquence des sinistres sont des facteurs qui influent en grande partie sur le prix d'une responsabilité civile obligatoire. Dans un ordre décroissant, les éléments suivants se répercutent aussi sur le montant final des primes : l'origine du conducteur d'un pays d'Europe du sud-est, le prix du véhicule le sexe du conducteur et, pour finir, l'origine étrangère du conducteur, toutes les autres nationalités confondues. D'autres facteurs, tels que le kilométrage, la région de domicile du conducteur ou l'existence d'un garage, sont par contre de moindre importance.

Les bolides coûtent plus cher

En ce qui concerne la responsabilité civile, la pratique du conducteur constitue la principale base de calcul des primes en ce qui concerne les sept compagnies d'assurances analysées. En effet, les assureurs valorisent l'expérience du conducteur : plus elle est longue, plus les primes seront basses. Par ailleurs, la puissance du véhicule joue aussi un rôle important sur les primes de responsabilité civile. Assurer un bolide léger et puissant coûte plus cher que d'assurer une voiture familiale. Un jeune homme déboursera plus en roulant en Renault Clio 3.0 Sport qu'en roulant avec une voiture familiale de type Renault Espace. Le troisième critère de calcul des primes est la fréquence des sinistres. Tout conducteur avec plusieurs sinistres ne s'en tire plus à si bon compte. Il en va de même pour les détenteurs d'un véhicule onéreux, car la valeur du véhicule pèse aussi sur le montant des primes.

La hauteur des primes dépend aussi du sexe du conducteur : la responsabilité civile et la casco complète coûtent moins cher pour les femmes que pour les hommes auprès de certaines assurances. La Coop, la Vaudoise, la Zurich et Zuritel concèdent par exemple des

rabais liés au sexe : à conditions comparables, une femme de 35 ans qui roule avec une Opel Astra paiera sa prime deux à six pour-cent moins cher qu'un homme du même âge au volant de la même voiture.

Étrangers : pas tous logés à la même enseigne

L'influence que la nationalité exerce sur les primes de la responsabilité civile varie selon le pays d'origine de l'assuré. Outre les ressortissants des Balkans, ceux d'autres pays d'Europe du sud-est (les Turques, p.ex.) passent aussi à la caisse. Les primes des conducteurs originaires d'Europe méridionale (les Italiens, p.ex.) et d'Europe orientale (les Polonais, p.ex.) sont également plus élevées que les primes que paient les conducteurs suisses. Les personnes venant d'Europe occidentale (les Français, p.ex.) et d'Europe septentrionale (les Suédois, p.ex.) paient les mêmes primes que les conducteurs suisses. Les assurances font ainsi face au risque de sinistre plus élevé que présentent les ressortissants de certains pays.

La tendance de primes à la hausse pour certaines nationalités se poursuit : plusieurs assureurs ont décidé d'augmenter leurs primes de façon très nette pour les personnes étrangères lors de la conclusion d'un nouveau contrat. Il n'est pas rare que les primes soient majorées de 30%.

Lors de la conclusion d'une casco complète, c'est la valeur du véhicule qui influe en premier lieu sur la hauteur de la prime, suivi de la pratique du conducteur. Ensuite, la nationalité du conducteur joue aussi un rôle important selon l'origine de l'assuré. Comme dans le cas de la responsabilité civile, les ressortissants de pays nordiques et occidentaux se situent plus ou moins dans la même catégorie que les conducteurs suisses. Pour les automobilistes originaires d'Europe méridionale et orientale, la hausse des primes est encore plus forte dans le cas d'une casco complète que dans celui d'une responsabilité civile.

L'étude menée démontre toutefois que les ressortissants des Balkans et d'autres pays d'Europe orientale peuvent aussi trouver une assurance-auto à prix abordable. Même si le critère de la nationalité demeure applicable, les conducteurs expérimentés qui ne subissent pas de sinistre et qui roulent à bord d'un véhicule de puissance moyenne peuvent donc s'assurer à des conditions acceptables.

Les enfants donnent droit à des réductions

Les analyses de comparis.ch ont par ailleurs aussi permis de mettre en évidence des spécificités propres à certains assureurs en ce qui concerne le système des primes. Ainsi, l'assurance Coop concède un rabais enfants sur la responsabilité civile et sur la casco complète : la détentrice d'une Opel Corsa sans enfants et qui n'a pas subi de sinistre jusqu'à ce jour paie 557 francs pour sa responsabilité civile chez Coop. Si cette même automobiliste a des enfants, elle ne paie plus que 501 francs de primes. Le rabais se situe dans le même ordre de grandeur pour une casco complète.

Un nouveau conducteur de plus de 25 ans trouvera son compte auprès de la Bâloise. Contrairement à d'autres compagnies, cette assurance accorde plus d'importance à l'âge qu'à la pratique du conducteur. En fonction de l'assurance choisie, les preneurs de leasing paient plus que les conducteurs qui ont acheté leur véhicule. En cas de leasing, la responsabilité civile pour une Renault Clio coûte entre cinq et dix pour-cent plus cher auprès de la Coop ou de la Winterthur. Pour la casco complète, le conducteur déboursa quelques centaines de francs supplémentaires auprès des deux assureurs précités ainsi

qu'auprès de la Zurich ou de Zuritel.

L'analyse de comparis.ch montre qu'il vaut la peine de comparer les primes des assurances-automobile. Les assureurs les plus avantageux divergent selon le profil du conducteur. En cas d'augmentation des primes, il est possible d'opter pour une compagnie moins chère jusqu'à la fin de l'année. Les contrats d'une durée de plusieurs années peuvent aussi être résiliés lors d'une augmentation des primes.

Contact:

comparis.ch
Richard Eisler
PDG
Tél. +41/1/360'52'62
E-mail: info@comparis.ch
Internet: www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100483134> abgerufen werden.